

Compte rendu du survol hélicoptère réalisé le 1/9/2003 au dessus de l'étang de Thau.

Un survol hélicoptère de l'étang de Thau dont l'objectif était d'observer visuellement l'extension de la malaïgue a été réalisé le 1/9/2003. Outre l'équipage de la Sécurité Civile, Nicolas Chardin de la Direction des Affaires Maritimes de Sète et Lionel Loubersac du Laboratoire Environnement Ressources de l'Ifremer de Sète prenaient place à bord. Le vol s'est effectué entre 10 et 11h.



Un axe Fréjorgues – Frontignan a permis d'aborder l'étang par le nord (Crique de l'Angle) pour une première reconnaissance à 300 mètres de la Crique de l'Angle à Marseillan au sud. Cette reconnaissance permettait d'identifier les éléments suivants :

- A/ structure « rouge » linéaire au débouché de la Vène dans la Crique de l'Angle,
- B/ tâches anoxiques blanches en sortie de Crique de l'Angle et dans le secteur nord de la zone A Bouzigues,
- C/ tâches diffuses blanchâtres côté terre dans la zone B, notamment au niveau du Mourre blanc,
- D/ tache anoxique dans le port de Marseillan et son débouché,
- E/ coloration générale brune des eaux et très forte opacité sur la quasi totalité de la lagune, notamment sur l'ensemble des zones concédées (A, B et C)

Un axe de survol médian à la lagune était alors entrepris à 1000 mètres d'altitude du Sud Ouest vers le Nord Est. Cet axe permettait de confirmer les observations faites et d'acquérir un ensemble de clichés comme suit :



Zone anoxique dans le port de Port de Marseillan



Zone C (Marseillan)



Zone B en face du Mourre Blanc



Mourre Blanc (détail)



Tache anoxique en zone A (Bouzigues)



Zone A vue d'ensemble



Structure linéaire rougeâtre au débouché de la Vène.

Un troisième axe de contrôle était réalisé à basse altitude selon un axe semblable au premier. Sans observations complémentaires la décision de retour sur Fréjorgues avec survol des étangs palavasiens était prise.

Commentaire général

Aucune structure importante d'anoxie avec présence de bactéries sulfato-réductrices (eaux blanches) n'a été décelée. Seules des tâches éparses étaient distinguées en surface en zone A, B et C. Les vents de NNW ayant soufflé dans le milieu de la semaine 35 et lors du week end ont vraisemblablement été à l'origine de la dispersion et la diffusion des eaux décolorées qui avaient été très nettement identifiées semaine 34 et début de semaine 35 au niveau des zones B et C.

La coloration générale des eaux de la lagune, sauf côté lido, était brun opaque signe de forts développements de blooms planctoniques et de matière organique en suspension.

Des odeurs caractéristiques d'œufs pourris (H₂S) étaient décelées dans le cockpit à basse altitude au niveau de la jonction des zones B et C.

Le port de Marseillan et son débouché montraient les signes d'une anoxie significative.

Nous remercions tout particulièrement la Préfecture de l'Hérault qui a permis ce survol et l'équipage de la Sécurité Civile pour son professionnalisme.